



Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Spécialité **ACS'AGRI** Analyse Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole

RNCP 39836

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA), diplôme de niveau 5 permet d'exercer des fonctions de technicien supérieur au sein d'entreprises de production, de transformation et de commercialisation dans le secteur de l'agriculture. Il prépare à être responsable d'exploitation, technicien conseil et animateur, technicien d'expérimentation, contrôleur, auditeur, chef de production,...

ORGANISATION DE LA FORMATION

- En apprentissage
- 1350 heures de formation en centre.
- 1864 heures en entreprise.
- 35 heures par semaine, en centre ou en entreprise.
- Possibilité d'individualiser le parcours en fonction du positionnement et/ou des acquis.
- Modalités d'accueil et d'accompagnement spécifiques pour les personnes en situation de handicap.

POURSUITE

- Je peux directement exercer mon métier ou poursuivre en formation : Licence pro, Certificat de spécialisation.

EIL : CONCEVOIR UN SYSTÈME EN AGROFORESTERIE

PUBLICS CONCERNÉS

- Toute personne ayant entre 16 et 29 ans révolus et être titulaire d'un Baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 4
- Pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Entretien individuel
- Contrat d'apprentissage au plus tard dans les 3 mois après entrée au CFA

QUAND ?

- Sur 2 ans de septembre 2025 à juin 2027

OÙ ?

CFAA de la Dordogne
 Antenne de Périgueux



Domaines	Intitulés des modules	Domaines
Tronc commun BTSA	M1 : Inscription dans le monde d'aujourd'hui	Science économique et sociale / Français / ESC
	M2 : Construction du projet personnel et professionnel	Sport / ESC / Accompagnement du projet professionnel et personnel
	M3 : Communication	Information-documentation / Anglais / ESC
Modules Spécifiques ACS'AGRI	M4 : Pilotage de système biotechnique	Productions animales / Productions végétales / Biologie-Ecologie / Mathématiques / Informatique
	M5 : Gestion administrative, économique et financière de l'entreprise	Comptabilité / Gestion / Fiscalité / Mathématiques
	M6 : Organisation du travail en entreprise agricole	Productions animales/ Productions Végétales/ Management / Législation
	M7 : Pilotage d'un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multi performance et de résilience	Productions animales / Productions végétales / Stratégie
	M8 : Accompagnement du projet stratégique dans le entreprises agricoles	Histoire-Géographie / Science économique et gestion / Productions animales / Productions végétales

Méthode et moyens pédagogiques - évaluation

- Intervenants extérieurs, visites d'entreprises et sorties pédagogiques.
- Formation en face à face et formation en situation professionnelle.
- Pluridisciplinarité, suivi et accompagnement personnalisé, conduite de projet ...
- Équipe de formateurs qualifiés et expérimentés.
- Référent handicap.

Plateaux Technique :

- Exploitation agricole au Domaine des Chaulnes
- Salle informatique, centre d'auto formation et CDI
- Simulateur de conduite
- Locaux accessibles PMR

Modalité d'évaluation :

3 épreuves terminales (M1,M7 et M8) et 5 épreuves en cours de formation. Le diplôme s'obtient en ayant une moyenne générale de 10/20.

Modalité pratique :

- Le CFA est ouvert du Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et vendredi de 8h00 à 16h30.
- Possibilité de restauration d'hébergement sur le lieu de formation.

Frais de scolarité :

- **Formation Gratuite pour l'apprenant** (formation financée par les OPCO et/ou le CNFPT, et/ou la Collectivité territoriale).
- Restauration et hébergement à la charge de l'apprenti: 1.50€ le repas et 3.00€ la nuitée (déduction faite de l'aide des OPCO), facturation en fonction du nombre de repas et de nuitées pris. (Tarifs en vigueur au Conseil Administration du 3 Décembre 2024).
- Aide au permis à partir de 18 ans (Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et État) pour les personnes en contrat d'apprentissage.

RÉMUNÉRATION

Rémunération	1ère année	2ème année
De 16 à 17 ans	27 %	39 %
De 18 à 21 ans	50 %	57 %
De 21 à 25 ans	53 %	61 %
26 ans et plus	100 % du SMIC	

- **Aide financière de 5000 € (6000 € si l'apprenti(e) a une RQTH maximum) la 1ère année d'exécution du contrat pour les entreprises du secteur privé de moins de 250 salariés pour tout contrat signé avant le 31/12/2025**
- Aides spécifiques pour l'emploi d'un apprenti en situation de handicap

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

CFAA DE LA DORDOGNE
Antenne Périgueux
Avenue Churchill
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Contact :

Laura TRICOT
05.53.02.61.35
cfa.perigueux@educagri.fr

<https://perigord.educagri.fr>
Plan d'accès et indicateurs de résultats sur le site internet

